



Bruxelles, le 27 mai 2021

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARLEM – mai 2021

Prix de l'ARLEM 2022 pour «L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée»

L'ARLEM lance la quatrième édition de son prix pour «*L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée*».

Le dépôt des candidatures sera ouvert du 15 juin au 15 septembre 2021.
Les jeunes entrepreneurs issus des pays partenaires du sud de la Méditerranée pourront déposer leur candidature [ici](#).

Par l'intermédiaire de ce prix, l'ARLEM entend stimuler les entreprises locales, soutenir les jeunes et encourager la collaboration entre les pouvoirs publics locaux et le secteur privé. L'entreprise et la collectivité locale ou régionale lauréates seront annoncées lors de la 13^e session plénière de l'ARLEM, au début de l'année 2022.

La situation économique difficile causée par la pandémie de COVID-19 ainsi que les mesures adoptées pour la contenir mettent en lumière les limites de la mondialisation et l'importance cruciale de l'économie locale. Plus que jamais, les jeunes entrepreneurs locaux ont besoin d'appui pour développer leurs activités répondant aux besoins des collectivités locales. Une attention particulière sera accordée à l'adaptation et à la transformation des processus de production et à d'autres activités déployées pour faire face à la crise sanitaire et à ses conséquences.

Le prix de l'ARLEM 2022 est ouvert à tous les jeunes entrepreneurs nés à partir de 1986 qui bénéficient, ou ont bénéficié, du soutien de leur collectivité régionale ou locale. Ces entrepreneurs doivent diriger leur entreprise depuis au moins trois ans et l'avoir enregistrée il y a au moins trois ans également. Le siège social de l'entreprise et ses principales activités économiques doivent être établis dans l'un des pays méditerranéens partenaires de l'UE¹.

Des informations supplémentaires sur cette nouvelle édition du prix seront bientôt disponibles [ici](#).

¹

Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Monaco, Monténégro, Palestine, Tunisie et Turquie.

Lauréate du prix de l'ARLEM 2021



Erilda Krasi, cofondatrice de 1001 Albanian Adventures, voyageuse établie dans la ville de Berat, a remporté la troisième édition du [prix de l'ARLEM pour «L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée»](#), l'emportant sur près de 25 autres jeunes entrepreneurs issus de toute la région méditerranéenne ayant participé au concours.

Le comité d'évaluation, composé d'organisations participant activement à la promotion du milieu entrepreneurial dans la région

méditerranéenne, a fait l'éloge des travaux de [1001 Albanian Adventures](#), qu'il a qualifiés de bon exemple de tourisme durable et responsable contribuant à régénérer le tissu économique local et l'environnement urbain.

M^{me} Krasi, qui a lancé son entreprise alors qu'elle étudiait à l'université, a déclaré que la «raison principale» qui l'avait poussée à démarrer sa propre activité était l'image «déchirante» de ses amis quittant le pays pour trouver du travail à l'étranger. Elle était initialement attachée à attirer d'autres jeunes au sein de son entreprise. L'engagement ferme



de son entreprise en faveur de la collectivité locale s'est traduit par

l'ouverture d'un magasin solidaire, «[Solidarity Shop Berat](#)», qui vend des produits fabriqués par des personnes ayant des besoins spécifiques et d'autres groupes défavorisés, ainsi que par des agriculteurs et des artisans locaux. L'entreprise œuvre également en faveur du tourisme durable – elle promeut les visites à pied et à vélo ainsi que le camping, et depuis 2017, a mis au point un certain nombre de projets axés sur l'écotourisme et l'agrotourisme – et de la protection de l'environnement, notamment par l'intermédiaire de campagnes de



nettoyage et de l'installation de poubelles.

De plus amples informations sont disponibles [ici](#).

Rapports de l'ARLEM et avis du Comité européen des régions



Le rapport de l'ARLEM intitulé *«Agriculture et sécurité alimentaire face au changement climatique en Méditerranée»*, élaboré par M^{me} Agnès Rampal, présidente de la commission «Euro-Méditerranée» de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (France) a été adopté lors de la 12^e session plénière de l'association, tenue le 22 février 2021. Il traitait des problèmes de sécurité alimentaire dans la région et présentait des idées en réponse aux défis qui s'y posent sur le plan agroalimentaire. En mai, la commission COTER du Comité européen des régions a nommé M^{me} Rampal rapporteure de l'avis intitulé *«Vers une stratégie macrorégionale en Méditerranée»*, laquelle s'est déclarée tout à fait disposée à consulter les membres de l'ARLEM. De plus amples informations suivront. En attendant, veuillez contacter Lucie Durocher (ldurocher@maregionsud.fr) pour obtenir plus d'informations et contribuer à cet exercice.

Un second rapport a été adopté lors de la 12^e session plénière de l'ARLEM, sur la «Numérisation des PME dans la région méditerranéenne», rédigé par Lizzy Delaricha, maire de Ganei Tikva (Israël). Il contient des recommandations très concrètes concernant les mesures que les villes peuvent adopter pour stimuler les PME dans leur région, lesquelles sont présentées dans la vidéo suivante:

[La transformation numérique des PME dans la région méditerranéenne – YouTube.](#)

Vincenzo Bianco, membre du conseil municipal de Catane (Italie), est en train de rédiger un avis intitulé *«Un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional – Un nouveau programme pour la Méditerranée»*, qui sera soumis pour adoption à la 145^e session plénière du CdR, prévue le 1^{er} juillet. Cet avis constitue la contribution du CdR à la communication conjointe du haut représentant/vice-président Borrell et du commissaire Várhelyi et porte principalement sur le rôle important que les collectivités locales et régionales peuvent jouer dans la mise en œuvre de cet ambitieux programme en tant que vecteurs de développement territorial au plus près des citoyens, notamment sur des thèmes tels que la transition écologique. Il préconise donc l'association des collectivités locales et régionales en tant que facteurs clés de développement durable et partenaires de planification.



La septième réunion de la commission du développement territorial durable de l'ARLEM, prévue en octobre 2021, sera l'occasion de présenter deux rapports récemment élaborés: *«Les écosystèmes et jeunes entreprises d'innovation dans la région méditerranéenne comme moyens de relance après la crise de la COVID-19»* [rapporteur: Juan Manuel Moreno Bonilla, président de la région d'Andalousie (Espagne) et représentant de l'Association des régions frontalières européennes au sein de l'ARLEM] et *«Réorientation du secteur des services: transfert des compétences du secteur touristique»* [rapporteur: Mohamed Boudra, maire d'Al Hoceïma (Maroc) et président de l'Association marocaine des présidents des conseils communaux]. Deux études sur ces sujets commandées par le CdR seront mises à disposition d'ici l'été en préparation des projets de rapport, et les membres de l'ARLEM ont

déjà été consultés sur le thème des «*écosystèmes d'innovation et jeunes entreprises dans la région méditerranéenne comme moyens de relance après la crise de la COVID-19*».

Initiative de Nicosie

Il y a cinq ans, lors de la session plénière de l'ARLEM, le Comité européen des régions et ses partenaires libyens ont lancé l'**initiative de Nicosie**, une plateforme de coopération entre les villes et régions d'Europe et de Libye.



L'initiative est entrée dans une nouvelle phase en 2021, avec de nouveaux projets, différents et substantiels, mis en place par l'Union européenne, en commençant par le renforcement des capacités du personnel municipal, le développement économique local et la gouvernance locale. Ces projets permettront de poursuivre les activités avec les municipalités libyennes pendant les quatre années à venir et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Le projet **TAMSALL**, d'un montant de 3 500 000 EUR, a démarré en **janvier 2021** et durera 33 mois. Il vise à renforcer les capacités institutionnelles et administratives grâce à un processus de gouvernance à plusieurs niveaux. Le projet **REBUILD**, d'un montant de 4 200 000 EUR, a commencé le **1^{er} avril pour une période de quatre ans** et sera axé sur le programme d'apprentissage continu déjà élaboré. L'initiative de Nicosie constitue un exemple concret de coopération entre pairs contribuant à instaurer la confiance et à maintenir un dialogue interne ouvert entre les collectivités locales.

Forum «Les villes et les régions pour la coopération au développement»

Tous les deux ans depuis décembre 2009, la direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) de la Commission européenne et le Comité européen des régions organisent conjointement le **Forum «Les villes et les régions pour la coopération au développement»** (anciennement «*assises de la coopération décentralisée*»). En février 2020, le directeur général de la DG DEVCO, Koen Doens, et le secrétaire général du CdR, Petr Blížkovský, avaient convenu de tenir conjointement une septième édition du Forum au premier semestre 2021. Cependant, en raison de la pandémie actuelle de COVID-19, cette manifestation est désormais prévue au format numérique, pour la fin 2021.

L'objectif global du Forum 2021 sera de poursuivre le renforcement du dialogue politique entre les institutions de l'Union européenne, les collectivités locales et régionales de l'Union ainsi que celles des pays partenaires, en vue de débattre des défis stratégiques actuels dans la politique de développement et de partager de bonnes pratiques de coopération au développement aux niveaux régional et local. Des informations supplémentaires seront communiquées aux membres de l'ARLEM en temps utile.

Portail européen de la coopération décentralisée

En 2009, le Comité européen des régions, en coopération avec la Commission européenne, a lancé le premier **portail européen de la coopération décentralisée** afin de favoriser l'association des collectivités locales et régionales au processus de coopération au développement. La version actuelle du portail a été archivée, et les travaux sur la nouvelle version ont commencé. En premier lieu, une étude de faisabilité financée par la DG INTPA est en cours, avec pour objectif de déterminer les fonctionnalités

essentielles du nouveau portail. Elle devrait être terminée d'ici la fin du mois de juillet 2021, date à partir de laquelle les travaux sur le nouveau portail en lui-même pourraient commencer.

Journées européennes du développement



Les [Journées européennes du développement](#) se dérouleront les **15 et 16 juin**, et le programme est d'ores et déjà disponible [en ligne](#). L'édition de cette année sera virtuelle et aura pour thème «**Le pacte vert pour un avenir durable**». Le CdR y présentera ses activités dans le domaine de la coopération au développement, et plusieurs membres du Comité participeront à l'événement.

OuestMed



L'[initiative OuestMed](#) a été lancée par l'Union pour la Méditerranée avec le soutien de la Commission européenne pour contribuer à la réalisation d'un espace maritime plus sûr et plus sécurisé, créer une économie bleue plus intelligente et plus résistante et améliorer la gouvernance maritime pour la Méditerranée occidentale.

Le Comité européen des régions se félicite d'avoir l'occasion d'établir un lien avec cette initiative au cours des prochaines semaines.

Atelier sur le financement des collectivités locales et régionales dans les pays méditerranéens partenaires – Semaine européenne des régions et des villes
octobre 2021, en ligne



La [Semaine des régions](#) et des villes, qui sera organisée conjointement par la Commission européenne et le Comité des régions en octobre, comprendra un atelier intitulé «**Financement des collectivités locales et régionales dans les pays méditerranéens partenaires**», présidé par **Agnès Rampal** (FR/PPE), rapporteure de l'ARLEM, adjointe au maire de Nice et membre du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur (France). Organisé au début du nouveau budget à long terme de l'UE, l'atelier fournira des **informations actualisées sur les financements disponibles** pour les collectivités locales et régionales, et sera l'occasion d'un échange d'idées avec les représentants de la Commission européenne et de la Banque européenne d'investissement ainsi que l'auteur de la publication «*Aide financière de l'UE à la disposition des collectivités locales et régionales des pays méditerranéens partenaires*», qui sera présentée pendant la session.

- Les inscriptions seront ouvertes sur le site internet de l'événement (<https://europa.eu/regions-and-cities/>) à l'été 2021.
- Le CdR publiera un guide sur le financement des collectivités régionales et locales dans les pays méditerranéens partenaires en anglais, français et arabe d'ici la fin de l'année.

Journée internationale de la Méditerranée

Coïncidant avec l'**anniversaire de la Déclaration de Barcelone de 1995**, qui a posé les bases de la création de l'UpM, la « [Journée internationale de la Méditerranée](#) » sera fêtée **chaque année le 28 novembre**. L'objectif de cette célébration est de contribuer à la promotion d'une **identité méditerranéenne commune** et de **sensibiliser** aux efforts entrepris quotidiennement par les parties prenantes dans toute la région pour **renforcer la coopération et l'intégration dans la zone euro-méditerranéenne**.

La **dimension culturelle** sera également un élément important car elle sera l'occasion d'organiser des **événements**, des **expositions** et des **festivals** dans toute la région en vue de **renforcer les liens entre les deux rives**, de promouvoir les **échanges** et le **dialogue interculturels** et d'**embrasser la diversité** de la région.



A cet égard, nous invitons tous les membres de l'ARLEM à réfléchir à la manière dont vous pourriez donner vie à cette nouvelle **Journée de la Méditerranée** dans votre ville, dans votre région.

**In Memoriam
Tatiana Dimitrova**



Tatiana Dimitrova est décédée le 10 avril 2021 à l'issue d'une courte lutte contre une maladie non liée à la COVID-19. Elle travaillait pour l'ARLEM au secrétariat du Comité européen des régions depuis 2014 et, plus récemment, elle avait été la principale force motrice à l'origine de la création du prix de l'ARLEM pour «L'entrepreneuriat local des jeunes en Méditerranée». Nous nous rappellerons Tatiana Dimitrova pour sa gentillesse. C'était une collègue très douce et très humble, avec un esprit affûté et un bon sens de l'humour: sa personnalité était véritablement inspirante.